



PREFET DE LA REGION GUYANE

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT**

Service pilotage stratégie du développement durable
Unité procédures et réglementation

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**LE PREFET DE LA REGION GUYANE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

L'enquête publique relative à la demande de permis de construire n° **973 304 15 10067** déposée par la SAS **ALBIOMA SOLAIRE GUYANE** en vue du projet d'extension du parc photovoltaïque au sol implanté au lieu dit « Savane Aubanèle », PK 9 route du Dégrad Saramaca, section BY, parcelles n° 114, n° 115 et n° 116 situées sur le territoire de la commune de Kourou 97310 est ouverte du **1^{er} septembre 2016 au 30 septembre 2016 inclus** sur la commune de **Kourou**.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à la société SAS ALBIOMA SOLAIRE GUYANE France auprès de monsieur Romain DAVID - ZAC du BAC 97220 Trinité. Tél : 05 96 38 34 32 – romain.david@albioma.com

Le service instructeur, en charge de ce dossier à la DEAL est le service aménagement et urbanisme, construction et logement – rue du Vieux Port CS76003 97306 Cayenne cedex. Personne en charge du dossier madame Colette Methon-Caron- 0594 39 80 81 – fax : 0594 39 80 45 – courriel : colette.caron-1@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur Eric HERMANN est désigné par le président du tribunal administratif de Cayenne en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Pierre FARGEAUDOU en qualité de suppléant.

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique, l'avis d'enquête publique et l'avis de l'autorité environnementale relatifs à ce dossier sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr – (annonces- enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL- www.guyane.developpement-durable.gouv.fr – (information du public- enquêtes publiques)

Le dossier réglementaire est consultable à la mairie de Kourou 30 avenue des Roches 97320 – téléphone : 0594 22 31 31 – courriel : secretariat.maire.kourou@gmail.com - et communicables aux personnes qui voudront en prendre connaissance tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés, à savoir :

Mairie de Kourou : Horaires d'ouverture du **lundi au vendredi** : 7h 30 à 13h 30 et **mardi et jeudi** : 7h 30 à 13h 30 et 15h à 18 h

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Kourou de **9 heures à 12 heures** aux dates suivantes : **Jeudis 1^{er}, 08, 15 et 22 septembre 2016 et vendredi 30 septembre 2016**

Un registre d'enquête sera déposé à la mairie de Kourou et tenu à la disposition du public pour recevoir les observations sur le projet. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de Kourou à l'adresse indiquée ci-dessus ou sur le courriel personnel du commissaire enquêteur : ericpaul.hermann@gmail.com

Il pourra être pris connaissance des conclusions motivées du commissaire enquêteur qui seront déposées après la clôture de l'enquête, à la mairie de Kourou et à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, (DEAL), unité procédures et réglementation, impasse Buzaré à Cayenne, C.S 76003 - 97306 Cayenne cedex. 0594 29 51 36

Le rapport du commissaire enquêteur sera également consultable sur le site internet de la préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr (annonces - enquêtes publiques) et sur le site de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr – (information du public- enquêtes publiques)

Pour le préfet, par délégation, La chef du service
Pilotage Stratégie du Développement Durable


Isabelle GERGON